

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



AVRIL 2023

SOMMAIRE

Les 4 fonctions d'une ressourcerie

p.2

1

L'équipe de La Belle Déchette

p.3

2

La vie associative comme vecteur de lien social et de partage

p.7 à 10

3

La collecte, le tri et la valorisation de nos déchets

p.11 à 17

4

Les ventes

p.18 à 22

5

La sensibilisation et la formation au réemploi

p.23 à 25

6

La communication

p.26 à 28

7

Le modèle économique

p.29

Synthèse

p.30 à 31

Les 4 fonctions d'une ressourcerie

La Belle Déchette est la première ressourcerie à s'être installée sur le territoire de Rennes Métropole. Animée par l'intérêt général, elle souhaite contribuer à une société plus juste et durable. Depuis 2017, La Belle Déchette donne une seconde vie à des objets, meubles et matériaux réutilisables. Elle sensibilise et forme au réemploi tout en participant à la structuration de l'économie circulaire, sociale et solidaire.

La collecte : Des encombrants ménagers, des Éléments d'Ameublement (DEA), des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC), mais aussi, pour certaines, des Déchets d'Activités Économiques (DAE), en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réutilisation/réemploi.

La valorisation : le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets afin de leur rendre toute leur valeur ; un premier niveau de démantèlement des objets non réutilisables/réemployables pour les envoyer dans les filières de valorisation adéquates.

La vente : constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe, sans distinction des publics, des objets à faible prix et la recherche de partenariats avec des structures d'accompagnement social pour équiper à prix doux des personnes à revenus modestes. Elle permet aussi d'assurer une part de ressources propres pour la structure afin de pérenniser des postes salariés.

La sensibilisation : à l'environnement et l'invitation au changement auprès des usager·ère·s des services de collecte, des client·e·s des lieux de vente, des jeunes générations, et de tous les habitant·e·s, concerné·e·s en tant que citoyens·ne·s et consommateur·trice·s, par l'enjeu de préservation de nos ressources.

3 grands principes régissent le développement de l'activité des ressourceries adhérentes au Réseau national des ressourceries.

La Belle Déchette fait siens ces 3 principes :

- La protection de l'environnement par la réduction des déchets et la mise sur le marché de biens qui ont un fort bénéfice environnemental.
- Le développement d'une Économie Sociale et Solidaire qui donne priorité à l'Humain sur le capital.
- La coopération dans la transparence pour la mise en place d'un service pour la prévention des déchets

1 L'équipe de La Belle Déchette



Maïté
Maëlle



Gwenola



Coline



Thibault



Julie



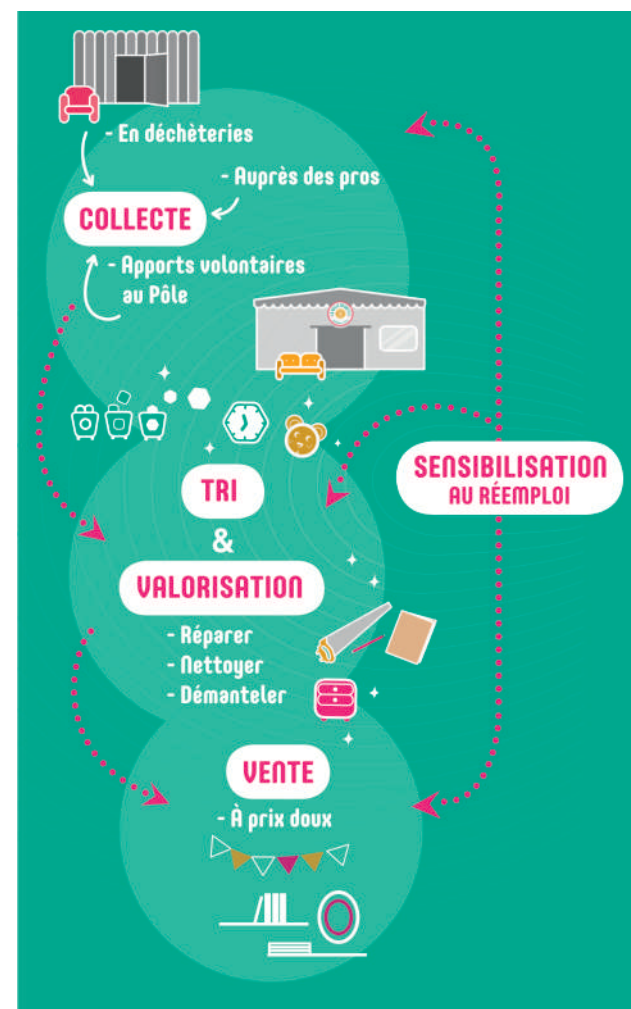
Sophie



Sylvain



Agathe



L'année **2022** a été une année où la nouvelle équipe (étouffée en 2021) a pris ses marques. Elle a engagé de véritables actions pour professionnaliser l'activité (process, refonte du site internet, accompagnement par l'Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail de Bretagne – ARACT ...)

Au 1er janvier 2022, l'équipe se composait de **7 personnes** correspondant à 5,6 équivalents temps pleins (ETP).

La vie d'une structure s'accompagne par des arrivées mais aussi des départs !

Ces temps au 1^{er} abord déstabilisent mais, ils sont aussi gages de **prise de recul** et obligent à s'interroger et à travailler sur des leviers permettant de répondre, dans un contexte tendu (après COVID, départs/arrivées, relance de l'activité...), aux **enjeux de l'activité**, mais aussi, et toujours, à celui de la **qualité et de l'attractivité de nos emplois**. Nous avons ainsi augmenté, en accord avec elles/eux, le temps de travail de plusieurs de nos salarié·es à temps partiel.

Ainsi, au 31 décembre 2021, un salarié présent dans la structure depuis la création de l'association souhaitait nous quitter afin de se mettre à son compte en tant qu'auto-entrepreneur. Une belle poursuite professionnelle que la structure a accepté et encouragé tant cela faisait sens.

Le choix de prendre le temps de **poser les besoins de la structure** a été fait et le **recrutement d'un.e collecteur·trice valoriste spécialisé·e dans la valorisation du mobilier** a été lancé en ce sens courant mars 2022. Cependant, au gré des parcours professionnels mais aussi personnels, ce salarié a souhaité se retirer du projet courant de l'année 2022. Ce qui nous a obligé à relancer un recrutement de collecteur·trice valoriste (sans spécialisation), puisque les besoins de la structure n'étaient pas encore posés (notamment en lien avec le projet de développement des Halles en Commun, prenant plus de temps qu'initialement prévu). Ainsi, en octobre 2022, une nouvelle personne est arrivée dans l'équipe (CDD de 4 mois).

Enfin, la chargée de communication (embauchée courant 2021) a souhaité mettre un terme à son contrat (CDI) afin de se lancer dans un autre projet professionnel. Ainsi, en novembre 2022, un **recrutement** a été lancé afin de palier ce départ (poste créé en 2021 pour soulager notamment le poste de direction et qui a permis la mise en œuvre d'une vraie réflexion sur la stratégie de communication à adopter). En décembre 2022, nous accueillons de nouveau une nouvelle personne dans l'équipe en tant que chargée de communication.

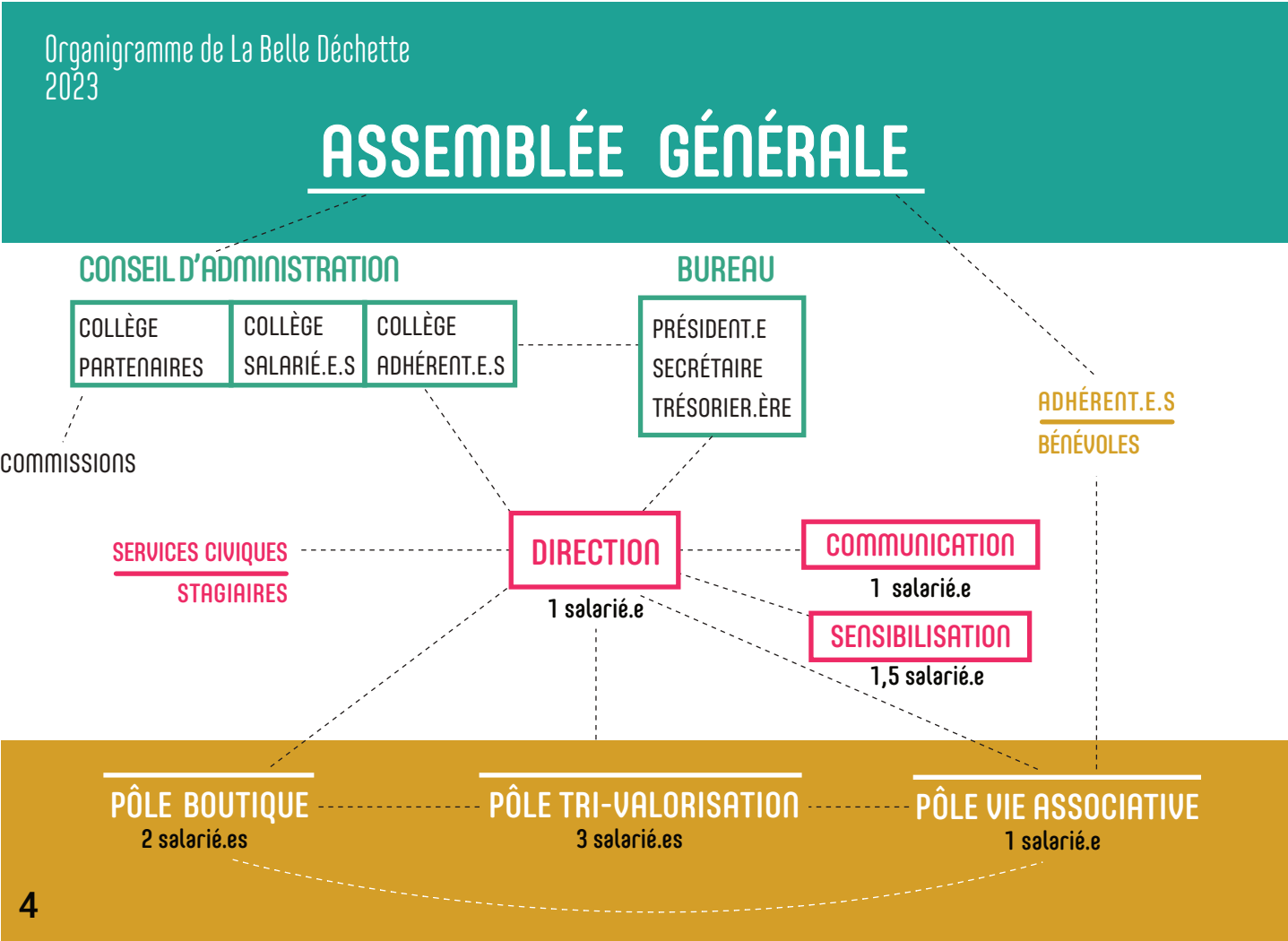
équipe

En parallèle à ces mouvements, La Belle Déchette a proposé aux salarié.e.s à temps partiel une **augmentation de leur temps de travail**. Proposition acceptée par 2 salarié.e.s, avec notamment une volonté de **diversification de leurs missions** (axe de travail ressources humaines pour les prochaines années dans un objectif de consolidation des postes selon les volontés, et diversification des missions pour une meilleure qualité de vie au travail).

Ainsi, au 31 décembre 2022, l'équipe comptait **8 personnes** correspondant à **6,6 ETP** décomposés de la manière suivante :

- 1 directrice
- 1 responsable technique du pôle valorisation
- 1 chargée de communication
- 2 responsables de boutique
- 1 coordonnatrice à la vie associative et à la sensibilisation au réemploi
- 2 technicien.ne.s collecteur·trice·s valoristes

Les **ressources humaines** sont un élément crucial dans la vie de notre association. Nous y portons le temps et l'attention nécessaires afin d'être toujours, dans la réalité, en phase avec nos engagements fondateurs de créer des emplois qui soient à la fois de qualité, centrés sur la dimension humaine avant tout, et qui fassent de La Belle Déchette un endroit où chacun·e, bénévole ou salarié·e, trouve à s'épanouir et à acquérir des compétences dans une **ambiance conviviale** et un **esprit collaboratif**.



Les actions engagées en 2022 :

- Poursuite, par la présidente et la directrice de la Formation, "**Qualité de vie au Travail et Égalité Professionnelle**", dispensée par l'**ARACT**, à la demande du syndicat employeur de l'ESS et de La CRESS. Implication dans le bilan de cette 1ère formation sur le sujet en Bretagne qui a donné lieu à un guide et une vidéo de retour d'expériences accessible sur le site d'ESS France (<https://www.ess-france.org/agir-pour-l-egalite-professionnelle-la-qualite-de-vie-et-des-conditions-de-travail>)
- **Élection de 2 déléguées du personnel** faisant partie de la commission RH (mise en œuvre à l'automne 2022 – rappel : la Commission RH est un espace de réflexion et d'information pour et à destination de l'équipe salariée, dont les objectifs sont de produire des propositions d'actions, d'évolution de nos procédures, et de soutenir la Direction dans sa fonction d'encadrement).
- Poursuite des **Temps Collectifs de Qualité Hors Production Quotidienne** (T.C.Q.H.P.Q.) communément appelé "Séminaires RH", et dont l'objectif est de réfléchir ensemble (salarié.es et membres du CA), de partager des informations structurantes, et de travailler des propositions de changement, à expérimenter d'abord, à entériner ensuite s'il s'avère qu'elles tendent bien à servir l'amélioration continue des conditions de travail et de santé à La Belle Déchette.
- Dans le cadre du projet d'emménagement de La Belle Déchette sur les Halles en Commun, un accompagnement avec l'**ARACT Bretagne** a été mis en place. Cet accompagnement a pour objectif d'accompagner les changements induits en prenant comme socle « l'expérience travail ». La volonté est de réussir ce projet de transformation, tout en intégrant l'amélioration des conditions de travail dans les principaux objectifs du projet, faire de ce changement un objet de dialogue social dans la structure, créer des espaces de discussion/régulation avec les personnes qui vont être concernées par le changement, prendre en compte le travail réel actuel pour guider les choix de conception socio-technique...



Depuis 2 ans, La Belle Déchette a intégré le groupe
« *Université Bretonne du Réemploi* »
piloté par la CRESS Bretagne.



Le projet d'**Université Bretonne du Réemploi** a pour but de créer une offre de formation adaptée aux métiers existants et émergents des structures du réemploi social et solidaire, en favorisant le partage de savoirs et savoir-faire au sein du réseau breton des recycleries et ressourceries.

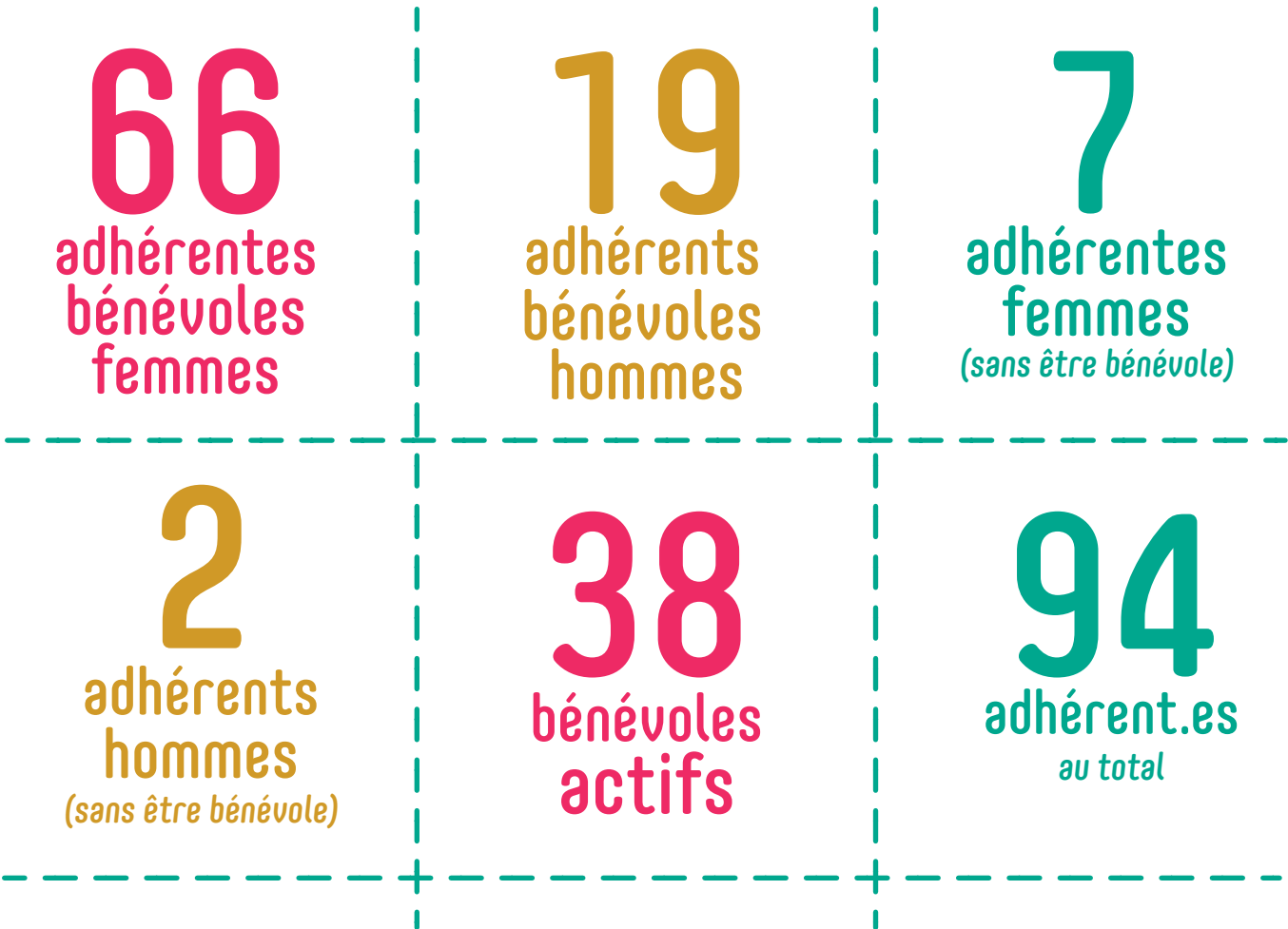
Aux côtés de plusieurs structures du réemploi solidaire bretonnes, La Belle Déchette s'implique dans la construction d'une formation au **métier de technicien.ne valoriste du réemploi** (1ère session prévue en octobre 2023 à Rennes). Grâce au travail engagé, le métier de **Technicien valoriste du réemploi** a obtenu la reconnaissance de métier émergent par France Compétences en décembre 2022. C'est une belle reconnaissance qui montre que nos métiers sont des métiers d'avenir !

Concrètement l'investissement mis au service de ce groupe de travail a pour finalité de renforcer et développer la professionnalisation du secteur et poursuivre son extension aux autres domaines de l'économie circulaire (éco-conception, allongement de la durée d'usage, consommation responsable, recyclage des matières...). **La reconnaissance de nos métiers est une vraie priorité.**

2 La vie associative comme vecteur de lien social et de partage

En 2022, ce sont plus de
5 993,5 heures de bénévolat
soit plus de 3,3 ETP qui ont été effectuées aux côtés de l'équipe salariée !

Les profils des adhérent.es bénévoles sont multiples.



Nous développons et structurons au maximum les partenariats ou présentation de la ressourcerie auprès d'association diverses. Durant l'année 2022, nous avons accueilli :

- AFPA de Rennes
- PRISME
- Benenova
- France Bénévolat

Focus sur :



- Le partenariat avec Prisme et l'AFPA promo 16.18

Ce partenariat se concrétise par la venue d'un groupe de 5 jeunes personnes tous les 15 jours sur 1 matinée avec comme objectif une expérience de découverte du milieu associatif avec pour certain.e.s jeunes, un premier engagement associatif par la réalisation de petites missions, ainsi qu'une présentation du fonctionnement de la ressourcerie tout en sensibilisation au réemploi.

Bien que le bilan ait été positif, le partenariat avec l'AFPA de Rennes (promo 16.18) s'est arrêté en cours d'année pour des raisons d'emploi du temps et du manque d'animatrice.eur.s devant accompagner le groupe de jeunes.



- Le partenariat avec Benenova

Afin de s'adapter aux multiples profils de bénévoles et faire que le bénévolat reste attractif, nous avons noué un partenariat avec Benenova dans le but de faire découvrir la ressourcerie en réalisant une mission donnée. Cela lève certains freins et répond à une demande d'un certain nombre de bénévoles qui ne souhaitent pas s'engager sur le long terme auprès d'une seule et même association, mais auprès de différentes associations sans obligation d'adhésion. Ces dernière.er.s sont en revanche adhérent.es auprès de Benenova leur permettant de réaliser diverses missions auprès d'associations locales.

Ces différentes rencontres favorisent la diversité des profils de nos bénévoles au sein de l'association. Nous avons ainsi une réelle mixité des parcours, profils et âges. On retrouve des personnes en reconversion professionnelle, des étudiant.es et nouvelles.aux rennais et rennaises, des demandeur.euses d'asile, des personnes en situation de handicap, des salarié.es, mais également des retraité.es. Cette richesse intergénérationnelle, culturelle et sociale participe à la dynamique de l'association, favorise la rencontre et l'échange. Certain.e.s bénévoles étant présents depuis de nombreuses années, chacun.e participe à la transmission des savoirs et savoir-faire propre à l'activité de la ressourcerie dans une logique de mise en valeur des compétences et d'estime de soi.



C'est pourquoi, tous les mois, **une réunion bénévole** est organisée par la coordinatrice à la vie associative. Ces temps sont sources d'échanges et de **transmission** des informations, de remarques et remontées de terrain interrogeant les process, l'organisation et la vie de la ressourcerie. Ces informations sont ensuite transmises à l'équipe salariée afin d'y apporter des réponses. Parfois, cela nécessite la mise en place de groupe de travail spécifique (exemple : accompagnement par **l'ARACT Bretagne**) pour permettre le développement futur de la ressourcerie sur le nouveau site des Halles en Commun à la Courrouze. Dans ce cadre, plusieurs bénévoles ont participé à la phase d'état des lieux et d'étude du fonctionnement existant, se composant de temps d'observation et des recueils d'informations (entretiens individuels et collectifs). Cet accompagnement va se poursuivre courant 2023 avec des phases de scénarisation et de simulation du fonctionnement de demain..

Les outils, actions et événements mis en œuvre pour structurer la vie associative durant l'année 2022 :

- Poursuite des **visites** aux primo-adhérent.e.s bénévoles afin de leur présenter le fonctionnement de la ressourcerie (livret d'accueil) et leur permettre de faire une 1ère immersion,
- Conception d'une **équipe volante** (bénévoles qui acceptent d'être contacté.es pour effectuer un remplacement ou pour répondre à un besoin immédiat).
- Une **formation** théorique aux apports volontaires (les bons gestes, mises en situation, sensibilisation, présentation des différents exutoires...)
- Des **outils de remontée d'informations** entre les salarié.e.s et les bénévoles (mis à jour et optimisé régulièrement)
- 2 **forums** de bénévolat (quartier Francisco Ferrer et Journée Campus Rennes 2) courant septembre 2022
- Participation aux **États Généraux de la vie associative** organisés par la Ville de Rennes. À ce titre, l'association a ouvert ses portes fin novembre 2022 pour présenter son fonctionnement, son mode de gouvernance et ses instances démocratiques (étaient présentes pour ces visites, la présidente et la secrétaire de l'association). Nous avons rencontré 27 personnes, des curieu.x.ses, certaines déjà très au fait sur le sujet, un groupe en formation FLE au CLPS et pour certain.e.s, cela a permis d'engager leur adhésion à l'association.





Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est un organe clé dans la prise de décision et la structuration d'une association. A La Belle Déchette, il est extrêmement vivant depuis le départ !

Le 11 juin 2022, un nouveau Conseil d'Administration a été élu lors de notre Assemblée générale, avec en son sein 9 personnes individuelles intégrant le collège des adhérent·e·s bénévoles, la SCOP EISENIA intégrant le collège des structures partenaires et 1 salariée (de par sa fonction de direction) intégrant le collège des salarié·e·s.

Le Conseil d'Administration se réunit environ tous les deux mois. Des temps de travail réguliers sont programmés entre membres du Bureau ou entre membres s'impliquant dans des Commissions spécifiques. Ces dernières travaillent et préparent les dossiers en amont des réunions du CA.

La Commission « Richesses humaines » s'est, comme indiqué plus haut, intégrée à une formation sur l'égalité Homme/Femme et la qualité de vie au travail dispensé par l'ARACT Bretagne, qui a dans le même temps, permis la mise en œuvre de temps de travail collectif.

L'implication des membres du Conseil d'Administration est réelle de par le temps passé aux côtés de l'équipe de La Belle Déchette mais également par les compétences déployées pour mener à bien le projet.

Cet organe décisionnaire de l'association La Belle Déchette est un élément crucial pour la vie de la structure.

3 La collecte, le tri et la valorisation de nos déchets

En provenance des « caissons réemploi » situés en déchèteries

En 2022, le **rythme** des collectes des caissons a été **maintenu** sur les deux sites désormais habituels : Cesson-Sévigné et Acigné. En moyenne, cela représente entre **15 et 18** bacs de 1m³ de « vrac » (objets d'une même famille) et du mobilier, soit environ **4 tonnes par mois** ou **1 tonne par semaine** à traiter. Ces collectes ont représenté **51 T de gisement en 2022**.

	Acigné	Cesson
Famille	Tonnages	
Décoration	1,6	5,2
Cuisine	1,9	6,3
Culture	1,3	5,6
Meubles Particuliers	4,5	10,3
D3E (Electrique)	0,3	0,9
Jardin - Bricolage	0,6	2,2
Jeux - Jouets	0,9	3,2
Matériaux	0,4	2,3
Sports	0,0	0,3
	11,5	36,5
Vélos		2,9
		50,9

La collecte du site de **Cesson-Sévigné** est beaucoup plus conséquente que celle d'**Acigné** et avec quasiment les mêmes gisements les plus représentés, notamment mobilier, cuisine et décoration. Il faut noter que la qualité des gisements issus du caisson réemploi de Cesson-Sévigné est nettement meilleure que celle d'Acigné.

Les apports volontaires

En 2022, **90 temps d'apports volontaires** (mercredi et samedi après-midi) ont permis à **1275 personnes** de venir déposer **43,3 T** de gisement en tout genre. Ces temps sont avant tout dédiés à la sensibilisation des usager·ère·s à nos modes de (sur)consommation et aux moyens qui existent pour les modifier. La majorité des personnes se montre réceptive aux messages que La Belle Déchette porte.



Les partenariats

Depuis le début de l'activité de la Belle Déchette, nouer des partenariats fait partie intégrante de son ADN. En 2022, nous avons donc renforcé les partenariats opérationnels existants avec notamment l'association **La Petite Rennes** en collectant pour elle les vélos - **238 vélos** en 2022 principalement issus des caissons de réemploi – et **L'équipière**, ressourcerie dédiée aux équipements de sport, pour laquelle nous avons collecté **2,33 tonnes** de matériel (2 % du gisement total), ce qui représente un tiers de son gisement annuel !



Par ailleurs, le volet solidaire de notre action se matérialise en 2022 par le **don de 5,3 tonnes** (4,65 % du gisement total collecté en 2022), d'objets, mobiliers et matériaux à des structures et lieux tels que l'association **Au p'tit Blosneur**, des **bibliothèques de rues**, le **magasin gratuit géré par « Cœur résistant »**, **Utopia 56**, **Bulles Solidaires**, **Vert le Jardin** ... Mais également le gisement déposé dans la **zone de gratuité** du pôle valorisation accessible durant les temps d'ouverture de la boutique « La Réserve ».



Le partenariat avec **Recyclivre** mis en place dès le démarrage de l'activité de la ressourcerie (sept. 2017) se poursuit avec **1,7 tonnes** de livres valorisées (**4133 ouvrages**) soit 1,49 % du gisement total collecté en 2022. Depuis le début, ce sont **24 586 livres** qui ont été envoyés à Recyclivre dont **20 419 livres** qui se trouvent désormais entre de nouvelles mains.



Enfin, les collectes auprès de professionnel.les, incluant également les partenaires institutionnels comme la **Direction Générale de la Culture** de Rennes Métropole, ont été fructueuses puisqu'il a été possible de récupérer du matériel d'exposition de l'**Ecomusée de la Bintinais** (près de 800 kg) et des dons en provenance de l'**Opéra** dans le cadre de la Grande vente Opéra du mois de mars (450 kg). Par le biais de **Phénix**, nous avons pu renouveler notre stock de tissus en fin d'année en collectant **74 rouleaux de tissus** (541 Kg) sur le site de TDV Industries à Laval. En complément, des collectes « pro » diverses ont permis de récupérer plus d'1 tonne de matériaux, livres et objets de déco en vue d'une valorisation dans les boutiques.



La fin d'année 2022 a vu une concrétisation importante avec la signature d'une convention avec l'éco-organisme **Valdelia** visant la collecte et la valorisation de mobiliers professionnels. Ce partenariat, à l'étude depuis plus d'une année, montre la volonté de La Belle Déchette d'investir le champ du mobilier professionnel avec à terme le souhait de travailler sur des solutions de réemploi (Upcycling). Pour le moment 2 collectes (1 tonne) ont eu lieu, principalement de mobilier qui sera réutilisé en interne pour aménager le futur pôle valorisation.

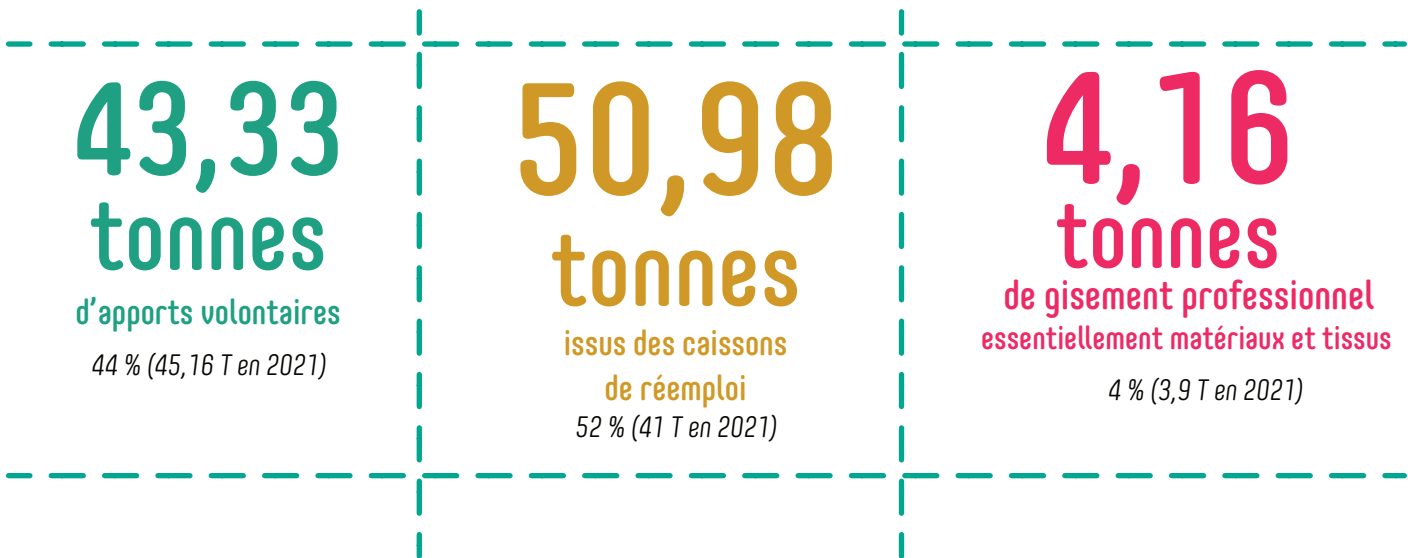


Nous avons également formalisé un partenariat avec l'association **« L'Allumette »** qui gère entre autres le terrain d'aventure situé près du quartier du Blosne. Ce lieu de « construction » pour les enfants nécessite d'être alimenté en matériaux de récup' pour faire des cabanes et autres mangeoires à oiseaux. Dans la mesure du possible, La Belle Déchette fournit des morceaux de bois, des chutes de métal... qui pourront être ainsi véritablement réutilisés avec les enfants.

L'Atelier Commun est un atelier associatif dédié à l'écologie et au réemploi, favorisant un rapport à la technique engagé, inventif et collaboratif. Aux côtés de la ressourcerie, La Belle Déchette, ce lieu de fabrication a pour ambition de transformer et de valoriser cette ressource inépuisable que sont les déchets. Ainsi, sur cet espace, sont mis à disposition toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets. Toute personne, quelque soit son niveau de connaissance, peut venir se servir des machines pour réaliser ses projets, apprendre et partager. En quelques mots, un lieu du **faire** et du **faire-ensemble**.

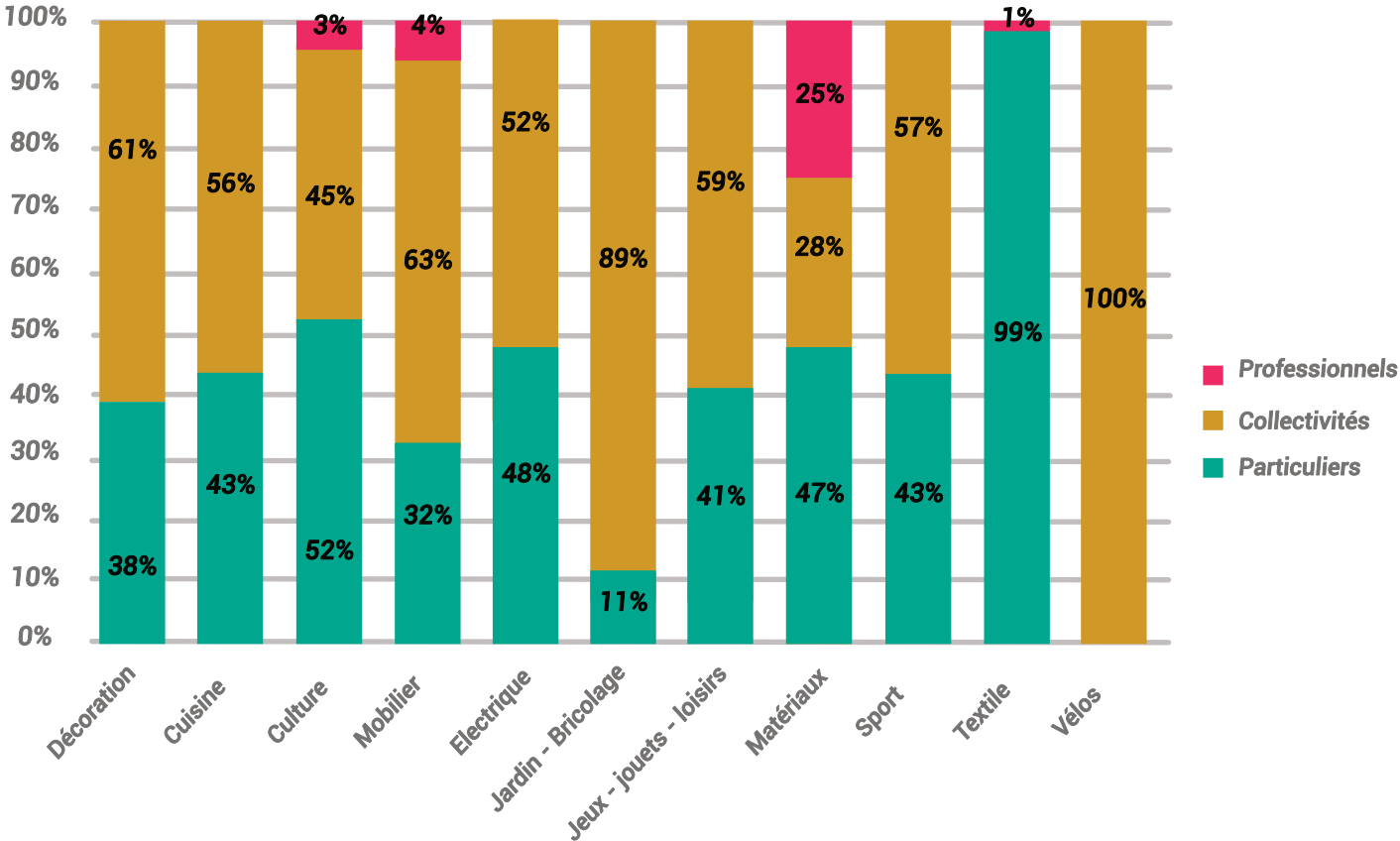


En résumé, les collectes de La Belle Déchette en 2022 :

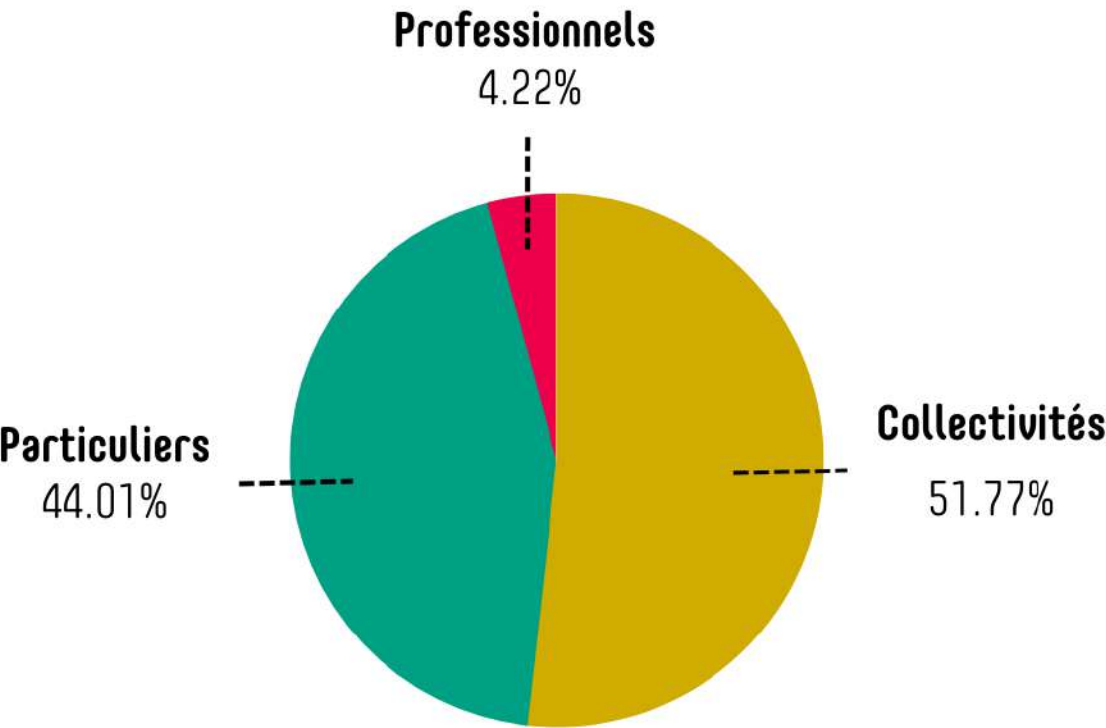


Au total ce sont **98 tonnes** de ressources collectées en 2022 soit 8 tonnes de plus qu'en 2021 ou 35 tonnes de plus qu'en 2020 !

Tonnage par catégorie et type d'apport



RÉPARTITION DES INTRANTS



	Décoration	Cuisine	Culture	Mobilier	Electrique	Jardin Bricolage	Jeux Jouets Loisirs	Matériaux	Sport	Textile	Autres	Vélos	Total
Particuliers	4,3	6,4	8,1	7,6	1,1	0,4	2,8	4,7	0,2	7,7	0,1	0	43,3
Collectivités	6,8	8,2	6,9	14,9	1,2	2,9	4,1	2,7	0,3	0	0	2,9	51,0
Professionnels	0	0,1	0,5	1,0	0	0	0	2,5	0	0,1	0	0	4,2
Total tonnes	11,1	14,7	15,5	23,6	2,3	3,2	7	9,8	0,5	7,8	0,1	2,9	98,2

Les opérations de valorisation

Après la collecte, vient le temps de la valorisation ! L'objectif est double : réutiliser le maximum ce qui nous a été donné et éviter l'enfouissement ou l'incinération. Avant donc de rejoindre les deux boutiques, bénévoles et salarié·es dédié·es s'affairent au tri, nettoyage, petites voire grosses réparations.



Les ressources non-réemployées

La Belle Déchette continue de porter une attention forte au **tri des ressources non réemployées**. Ainsi, en 2022, près de **20 tonnes** ont été envoyées vers des filières de recyclages soit **17 % du gisement global** de cette année.

Catégories	Tonnages
Mobilier (Eco-mobilier)	3,23 T
Ferraille (Valorisation matière)	1,74 T
Textile (Recyclage/réemploi par le biais du Relais 35)	4,24 T
D3E (Recyclage/réemploi par le biais d'Envie 35)	1,19 T
Papiers / magazines / livres (valorisation matière)	4,81 T
Gravats	4,66 T
Total	19,86 T

Enfin, ce sont seulement **6,61 T soit 5,75 % du gisement total** qui ont été considérées comme déchets « **ultimes** » et envoyées en enfouissement et/ou à l'incinération.

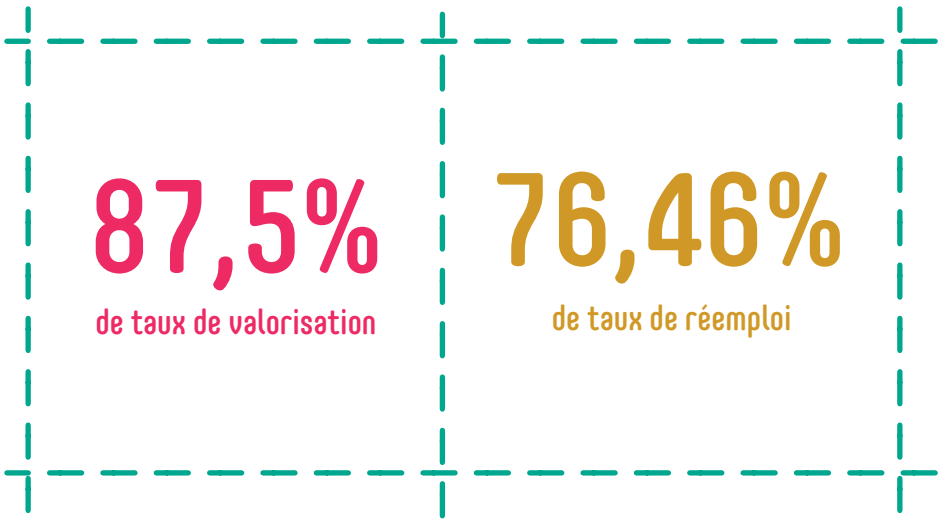
Les indicateurs

Dans une ressourcerie, les deux indicateurs à prendre en compte et permettant de situer son efficacité sont **le taux de valorisation et le taux de réemploi**.

Le **taux de valorisation** est le rapport entre la quantité totale des ressources (gisement) réutilisée / valorisée et la quantité de déchets dits « ultimes ». En 2022, à La Belle Déchette, **98 T** de ressources ont été enregistrées auxquelles s'ajoutent **16 T** de stock (stock et magasin) soit **114 T disponibles**. La valorisation de **34,5 T** de ressources et la vente de **68 T** de gisement a permis à La Belle Déchette d'obtenir un taux de valorisation de **87,5 %**.

Le taux de réemploi est, lui, calculé sur la base de ce qui a été effectivement réemployé à savoir vendu (magasin), donné, transmis à nos partenaires (livres, articles de sport). En 2022, **87,9 T** de ressources ont été réemployées sur les 114 disponibles, soit un taux de réemploi de **76,46 %**.

En résumé, 2022 :



Depuis décembre 2021, La Belle Déchette aux côtés d'autres acteurs du réemploi sur le territoire métropolitain et de la collectivité, a intégré le groupe de travail pour définir la **future plateforme logistique dédiée au réemploi** sur Rennes Métropole. Cette réflexion (qui donnera lieu à une phase d'expérimentation courant 2023), répond en partie aux craintes et contraintes aujourd'hui exprimées et vécues par les structures du réemploi solidaire (foncier, massification, espaces de vente, complémentarité entre acteurs, soutien de la collectivité, responsabilité élargie du producteur...).

En plus du travail engagé par chacun.e et des résultats obtenus, ces temps de travail collaboratif montrent comment sur le territoire, les acteurs du réemploi ont tissé des liens forts et la collectivité a depuis maintenant **6 ans**, engagé une **volonté politique de co-construction**. C'est une démarche à saluer et à faire vivre... C'est une nécessité pour que le développement des activités existantes sur le territoire continue de manière cohérente en parallèle à des nouveaux projets, dans un souci de complémentaire et au service de l'intérêt général.

4 Les ventes

Après 2 années instables où il a fallu à plusieurs reprises fermer les boutiques pour raison de crise COVID, l'année 2022 a été une **année « pleine »**, la 1ère pour la boutique du centre-ville depuis son installation rue Vaneau en septembre 2021. C'est donc avec bonheur que nous avons eu plus de **24 676 passages en caisses** sur les 2 boutiques, qui ont ainsi donné une seconde vie à plus de **100 000 objets** (soit l'équivalent de plus de **78 tonnes d'objets, meubles, jeux...** et qui ont généré **un chiffre d'affaires de plus de 235 395 €** (soit une augmentation de 17.3 % par rapport à 2021).

24 676

passages en caisses
(sur les deux boutiques)

100 000

objets avec une seconde vie

78 tonnes

d'objets, meubles, jeux vendus

La boutique « La Réserve »

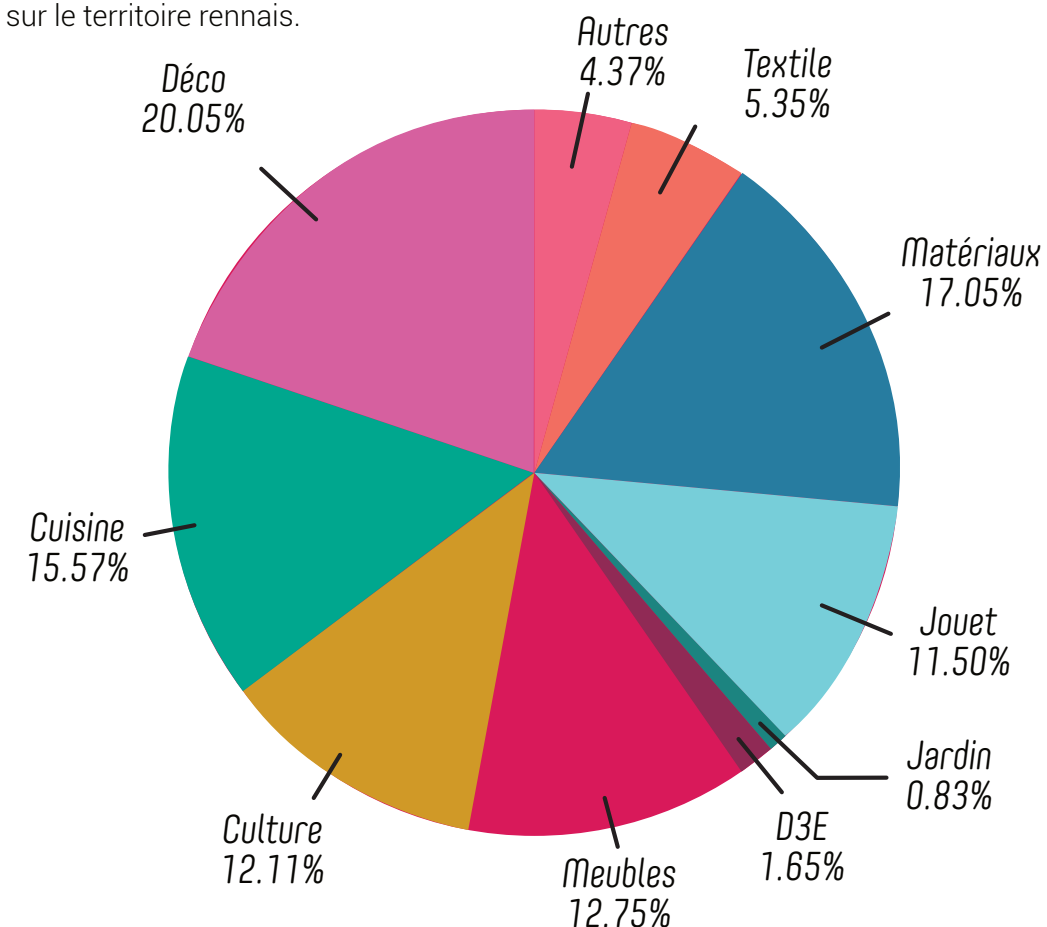
Cette boutique est vivante et reflète le projet associatif défendu par La Belle Déchette.



La clientèle de la boutique « La Réserve » s'est étoffée et **diversifiée** au fil des années. Elle comprend un socle de client.e.s fidèles présent.e.s quasiment à chaque ouverture (ce qui est rassurant!). Elle est de plus en plus fréquentée par des étudiant.e.s et des personnes issues de l'immigration, ce qui la rend plus éclectique que les années précédentes.

La boutique « La Réserve » a comptabilisé **8 609 passages en caisse**, ce qui a généré un chiffre d'affaires de **82 733 euros** et représente un panier moyen de **9,6€**.

La **décoration** (20,05%), les **matériaux** (17,05%), et la **vaisselle** (15,57%) sont les catégories qui se vendent le mieux. Suivi de près par la culture (12,11%) les jouets (11,50%) et les meubles (12,75%). Ces différentes catégories sont quasi équitablement réparties, ce qui souligne l'importance d'avoir une ressourcerie généraliste sur le territoire rennais.



Les **bénévoles** qui occupent les créneaux de la boutique « La Réserve » sont soucieux de sa bonne tenue. I.elles sont de plus en plus autonomes sur diverses missions confiées, ce qui rend le bénévolat d'autant plus attractif. Les créneaux de bénévoles sont quasiment tous pris. L'ambiance générale est bonne !

La Boutique du Centre Ville

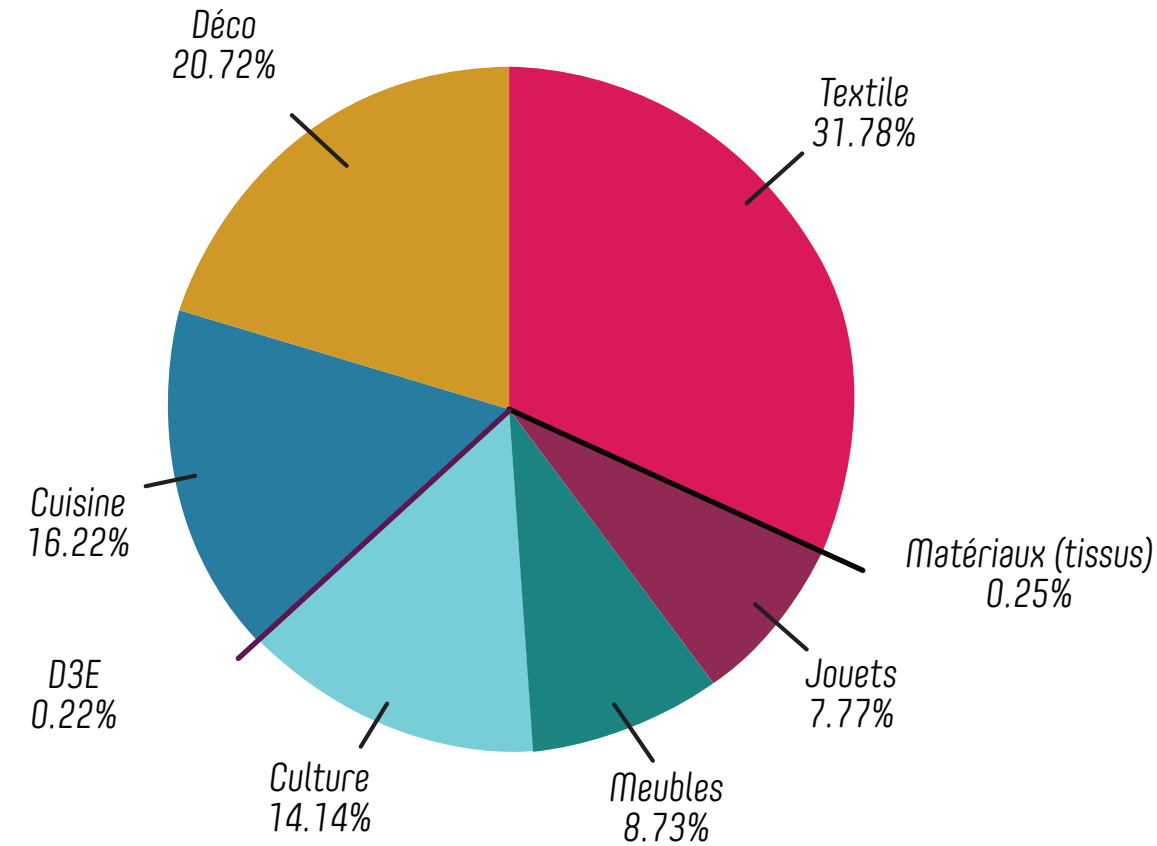
Cette boutique reflète bien la volonté du projet de départ, dépoussiérer l'image du réemploi !



La **clientèle** de la boutique du centre-ville s'est **étoffée** et **diversifiée** au fil des années. Elle comprend également un socle de client.e.s fidèles présent.e.s quasiment à chaque ouverture (les client.e.s de la rue de Dinan sont resté.e.s client.e.s après le déménagement, et la nouvelle implantation rue Vaneau a permis une meilleure visibilité et de toucher une nouvelle clientèle).

La boutique du centre-ville a comptabilisé **16 067 passages en caisse**, ce qui a généré un chiffre d'affaires de **149 984 euros**. Ce qui représente un panier moyen de **9,3 €**.

Le **textile** génère 31,78 % du chiffre d'affaires et représente ainsi la famille de produits qui occasionne le plus de ventes avec environ **18 000 produits réemployés vendus**. À la suite, la **décoration** génère 20,72% du chiffre d'affaires puis le **matériel de cuisine et la vaisselle** (16,22 %), ainsi que les **articles culturels** comprenant les livres, CD et DVD (14,14 %). À eux quatre, cela représente plus de 55 000 produits réemployés vendus. Les chiffres de l'année 2022, sont sensiblement les mêmes que les années précédentes.



Les **bénévoles** qui occupent les créneaux de la boutique du centre-ville sont des **habitué.e.s**. Elles s'occupent notamment de son réassort hebdomadaire et de la tenue de la caisse. Les objets réemployables sont toujours extrêmement bien mis en valeur afin de donner envie, ce qui, parole de cliente, « permet de faire tomber les barrières de la seconde main, parfois pas très attrayant ». C'est aussi cela que nous défendons à La Belle Déchette ! Changer les comportements et déconstruire nos préjugés dans cette société qui pousse à une consommation toujours plus excessive.

Les ventes exceptionnelles

En 2022 nous avons réalisé **14 ventes exceptionnelles**. Elles viennent compléter les ventes en boutiques, et sont également **des temps de sensibilisation** accrue avec notamment plus de personnes présentes (équipe salariée et bénévoles) pour accueillir les usager.ères et les client.ES qui viennent en nombre ! Elles mettent l'accent sur une **ressource spécifique du gisement** (matériaux, vêtements...) ou sur des **gisements de saison** (la rentrée, Noël...).



Des ventes dans les murs mais hors boutiques qui demandent une structuration des process

Régulièrement nous avons des **demandes d'achats spécifiques** provenant de diverses structures. Ces achats ont été en nette augmentation courant 2022, et ont généré un peu plus de 2 678 € de chiffre d'affaires. Généralement, ces demandes d'achats sont **volumineuses** et demandent des **échanges en amont** avec la structure demandeuse, pour bien cibler les besoins et effectuer un devis (afin de générer des bons de commande pour les agents de la ville de Rennes par exemple), puis nécessitent un **travail de préparation de commande** avant la livraison finale.

C'est une **demande spécifique** qui demande une **adaptation de nos pratiques en interne** mais qui concrètement répond à un besoin et une demande sur le territoire, le tout renforcé par la loi AGECE, qui oblige depuis avril 2022, notamment les collectivités publiques à intégrer des achats issus du réemploi dans leur commande publique. De plus par la volonté de modifier leur façon de consommer et face à la montée des prix, de nombreuses structures se tournent vers le réemploi pour leurs achats.

L'expérimentation avec la **Direction Éducation Enfance de la ville de Rennes** depuis début 2022 va en ce sens. Ainsi, nous avons amorcé des rencontres avec des professionnel.les de la petite enfance afin de développer les achats de matériel en réemploi. Courant 2022, nous avons ainsi réalisé des commandes pour des centres sociaux et des centres de loisirs.

Ces demandes notamment avec **la Ville de Rennes**, nous ont engagés dans la réflexion d'un process pour faciliter ces démarches par les agent.e.s de la collectivité. Ainsi, nous avons travaillé à bien identifier les besoins et contraintes des parties prenantes afin d'établir une procédure à suivre pour tout achat à La Belle Déchette. Cette démarche doit essaimer dans différents services de la collectivité courant de l'année 2023.

Des ventes hors les murs

Nous avons également fait une **vente** courant 2022 au sein des **ateliers de l'opéra**. Ce temps fort en partenariat avec la **Direction Générale de la Culture de la ville et métropole de Rennes** ainsi que l'**Opéra de Rennes** a occasionné une forte présence des bénévoles et a été (encore une fois !) un grand succès. Concrètement, ce sont **171 passages en caisse** enregistrés pour **un chiffre d'affaires de plus de 3 000 €**.

Comme d'habitude, nous avons pu voir de nombreux professionnel.les du monde de la culture venir afin d'acquérir des éléments (Costumes, toiles peintes de fond de scène, mobilier, décor, vaisselle, accessoires, partitions) à réintégrer dans les spectacles de nombreuses compagnies, troupes de théâtres, de danse ...



5 La sensibilisation et la formation au réemploi

Durant l'année 2022, la situation sanitaire s'étant améliorée, nous avons pu proposer divers **ateliers de sensibilisation au réemploi** pour que les participant.e.s puissent apprendre à **rénover, créer** soi-même ou **détourner** de manière créative. De la couture à la création de luminaire en passant par la rénovation de petits mobiliers, ces ateliers d'apprentissage mettent en lumière des artistes aux multiples savoir-faire.



- Les ateliers ont pu être réalisés :
- * au sein de la Belle Déchette (exemple : pendant la SERD > confection d'un cadeau de Noël en réemploi) – **6 ateliers**
 - * durant les déchèteries mobiles dans le cadre du partenariat avec Suez – **4 ateliers**
 - * au centre pénitentiaire pour femmes et au centre pénitentiaire pour hommes (projet nature lecture) – **2 ateliers**
 - * lors d'événements à prix libre (Fête des possibles – atelier upcycling de cadres & Le Marché pas Pareil – ateliers cyanotype en partenariat avec L'Atelier Commun) - **2 ateliers**



Sensibilisation

Malheureusement, une des deux **programmations** d'ateliers réemploi a été en partie annulée (1 atelier a été reporté début 2023 et il est à ce jour complet.) car le nombre insuffisant de participant.es ne permettait pas à l'association de maintenir les ateliers réemploi au sein de La Belle Déchette. Suite aux annulations nous avons émis quelques hypothèses comme celle d'une programmation qui a eu lieu pendant la période estivale (or les ateliers sont en intérieur), la sortie de la crise sanitaire, la baisse du budget des rennaises et rennais due à l'inflation... C'est pourquoi nous avons fait le choix de proposer **une seule programmation d'ateliers réemploi** concentrée sur les mois d'hiver, ce qui nous permet de dégager du temps pour proposer un plus grand nombre d'ateliers en dehors de La Belle Déchette (événements sur les thématiques de l'ESS, structures pénitentiaires, école...) ainsi que des visites guidées.



Plusieurs **visites guidées** ont été programmées à la demande de diverses structures afin d'en savoir plus sur le réemploi, la préservation des ressources, les objectifs d'une ressourcerie, etc. Lors de ces temps La Belle Déchette a pu accueillir :

- l'AFPA St-Malo
- le lycée Saint-Exupéry (projet de troc réemploi dans leur établissement)
- le centre de loisirs D.Savio

Afin de donner plus de force à la sensibilisation, La Belle Déchette a intégré le groupe « **sensibilisation** » pilotée par la CRESS Bretagne. Aux côtés de plusieurs structures du réemploi solidaire bretonnes, La Belle Déchette participe à la **conception d'un jeu collaboratif** mettant en avant des actions vertueuses en matière de consommation et de réduction des déchets, rallongement de la durée de vie des objets tout en contribuant collectivement à la réussite de l'ensemble des participants de ce jeu. La volonté est d'avoir un outil pédagogique commun afin de mieux communiquer, dans une volonté de sensibiliser chacun.e au réemploi afin de modifier les comportements et ainsi préserver les ressources, limiter le gaspillage, favoriser l'engagement citoyen et développer les solidarités.

Dans le but de diversifier ses activités et de faire valoir l'expertise acquise par les salarié-es depuis le démarrage, La Belle Déchette a mis en place une **formation au réemploi** et a obtenu un agrément afin d'être reconnue « **organisme de formation** ».

Cependant, le contexte sanitaire des dernières années et l'organisation que cela nécessite aussi bien du côté de l'équipe de La Belle Déchette, que pour l'entreprise d'insertion **Tribord** qui doit s'organiser pour rendre disponible son équipe d'agents valoristes en déchèterie, ont malheureusement empêché le développement de ce nouveau volet d'activité. Ainsi, aucune session n'a pu être organisée depuis 2022. Les 2 parties restant motivées et convaincues de l'importance de ces temps, il nous faudra dans l'avenir réussir à planifier ces formations.



En parallèle, depuis 2 ans, La Belle Déchette a intégré le groupe « **Université Bretonne du Réemploi** » piloté par la CRESS Bretagne.

Le projet d'Université Bretonne du Réemploi a pour but de créer une offre de formation adaptée aux métiers existants et émergents des structures du réemploi social et solidaire, en favorisant **le partage de savoirs et savoir-faire** au sein du réseau breton des recycleries et ressourceries.



Aux côtés de plusieurs structures du réemploi solidaire bretonnes, La Belle Déchette s'implique dans la **construction d'une formation au métier de technicien-ne valoriste du réemploi** (1ère session prévue en octobre 2023 à Rennes). Grâce au travail engagé, le métier de Technicien-ne valoriste du réemploi a obtenu la reconnaissance de métier émergent par France Compétences en décembre 2022. C'est une belle reconnaissance qui montre que nos métiers sont des métiers s'avenir !

La 1ère session de formation est prévue en octobre 2023 à Rennes (Askoria est l'organisme de formation attitré), avec comme ambition que la ressourcerie, nouvellement implantée sur Les Halles en Commun à la Courrouze, soit « **plateau technique** » pour cette première !

Depuis maintenant 2 ans, La Petite Rennes et La Belle Déchette sont partenaires pour organiser des ateliers d'auto-réparation. En 2022, ce sont **7 ateliers d'auto-réparation de vélos** qui ont été réalisés à proximité de la boutique du centre-ville (généralement les mercredis 1 fois par mois sur le temps du midi pour capter le plus de monde). Ces ateliers accueillent entre 7 et 10 personnes à chaque fois (en moyenne 60% de femmes), venant à la rencontre de l'animateur de La Petite Rennes pour être conseillées sur les réparations à faire sur son vélo ou accompagnées pour effectuer une petite réparation ... et ça "re-cycle" parfaitement !



6 La communication

Quelle riche année pour la communication de La Belle Déchette.

En effet, elle a gagné en visibilité comme en témoignent les **chiffres**. Elle a aussi été placée sous le signe d'un renouveau : celui de la **refonte intégrale du site web de l'association**. Un gros travail de fond et de forme.

La **presse** s'est aussi intéressée de près à la notion de réemploi, pour le plus grand plaisir de La Belle Déchette. Julie Orhant (directrice de la ressourcerie) et Emilie Besnier (chargée de mission réemploi à la CRESS Bretagne) ont été conviées sur le plateau de TVR, l'occasion de toucher une large audience et de sensibiliser le plus grand nombre à la notion de réemploi. D'autres articles dans la presse ont été publiés notamment pour évoquer le déménagement aux Halles en Commun (Les Rennais) mais aussi dans le Ouest France : « Moins on jette, plus on crée d'emplois en recycleries », mettant en avant le travail réalisé par le groupe de travail Université Bretonne du réemploi dont la formation de technicien.ne valoriste du réemploi (effective à compter de l'Automne 2023).



Les statistiques :

La newsletter

Courant de l'année 2022, ce sont **6 Newsletters** qui ont été envoyées à plus de **1171 personnes**. Le taux d'ouverture global de 38 %, ce qui est bien pour une newsletter de ce type. L'objectif de cette newsletter est d'informer sur l'actualité de l'association mais aussi de mettre en avant des initiatives positives (lectures, défi...)



Les réseaux sociaux

- Facebook

Nombre d'abonné.e.s au 31 décembre 2022 : **14 598**

Nombre de réactions : 10 371 (9 356 en 2021 soit 1 015 de + en 2022)

Visites de la page : 36 035 (19 738 en 2021 soit 16 297 de + en 2022)

- Instagram

Nombre d'abonné.e.s au 31 décembre 2022 : **5 067**

Visites du profil : 9 859 -7 007 en 2021 soit 2 852 de + en 2022)

Les chiffres se suivent et se ressemblent !

En moyenne ce sont 10 publications par mois sur chacun des réseaux sociaux.

En termes de suivi, ce sont en moyenne 80 % de femmes et 20 % d'hommes.

Le site internet

Avec un site internet mis en place depuis le démarrage de l'association, il était temps de le dépoussiérer ! C'est pourquoi l'année 2022 a été consacrée (sur le volet communication) à cette refonte totale, les objectifs étaient multiples : créer un **outil fonctionnel** et **exhaustif** permettant de **communiquer sur notre fonctionnement**, de **présenter l'ensemble de notre projet** et de mieux **mettre en avant nos actualités**.

- Pour ce faire, nous avons travaillé à :
- Clarifier notre fonctionnement (ex : expliciter clairement ce que nous collectons et ne collectons pas pour faciliter le tri de la part des particuliers)
 - Permettre une meilleure visibilité de nos actualités
 - Affirmer nos valeurs et engagements : l'objectif étant d'inviter les gens à trier, donner mais également à questionner notre société de consommation, à limiter l'achat neuf pour préserver les ressources...
 - Créer un outil qui pourra évoluer

Et tout ceci dans une démarche de sobriété numérique. Ainsi, les pages ont été conçues pour réduire au maximum leurs impacts environnementaux.

Le 5 octobre 2022, nous inaugurons notre nouveau site Internet avec beaucoup de fierté ! C'est un véritable outil au service de l'activité de La Belle Déchette. Le défi est de le faire vivre et évoluer dans le temps, au gré du développement de l'association.



2

Le modèle économique

SYNTHÈSE COMPTE DE RÉSULTAT 2022		
		2022
CHARGES DE PERSONNEL hors aide		191 001
CHARGES EXTERNES + IMPOTS ET TAXES		83 781
DOTATION AMORTISSEMENT		18 235
CHARGES FINANCIERES & EXCEPTIONNELLES		438
TOTAL COUT DE LA STRUCTURE	A	293 454
VENTES BOUTIQUES + PRESTATIONS	B	248 609
	Capacité d'autofinancement	85%
BESOIN SOUTIEN FINANCIER	A - B = C	44 845
Aides à l'emploi		27 091
Subvention Rennes Métropole		27 758
Subventions Ville de Rennes (fonctionnement et soutien emploi)		6 066
Quote-part subvention versée au résultat / report exercice antérieur		8 569
Divers et cotisation membres		780
TOTAL SOUTIEN FINANCIER	D	70 264
RESULTAT		25 418
Taux marge		9%

synthèse



L'année 2022 a été une année de stabilisation, après une année 2021, où nous nous sommes remis de la crise COVID et qui a demandé de l'adaptation afin de consolider la structure.

Pour 2022, nous retiendrons :

8 salarié.es au 31 décembre 2022 L'équivalent de 6,6 ETP	5 993 heures de bénévolat soit plus de 3,3 ETP	98 tonnes détournées Dont 87,5% valorisées Et 76,46% réemployées
24 676 passages en caisse	100 000 objets ayant eu une seconde vie	235 395€ de chiffre d'affaire
	85 % d'autofinancement	2 espaces de ventes (environ 300m2), chacun avec ses spécificités (mobilier, matériaux ...) de plus en plus reconnus et plébiscités.

Et la suite, 2023 ...

Après plus de 5 années à se développer au contact de l'une et de l'autre, à développer des actions mutualisées et créer de belles synergies donnant lieu à de beaux temps forts confortant nos volontés du départ, les associations **La Belle Déchette** et **L'Atelier Commun** ont décidé pour plus de cohérence, de former **un tout complémentaire** pour donner encore plus de sens aux valeurs portées au profit du plus grand nombre. Ainsi, au terme des assemblées générales 2023 des deux associations, qui doivent entériner ce mariage, La Belle Déchette sera constituée d'une ressourcerie mais également d'un atelier qui permettra de réparer, donner une seconde vie, une troisième vie à un objet, matériaux, voire une nouvelle vie grâce à **ses différents ateliers de valorisation** (textile, bois, métal, plastique) et son **LabFab** (atelier de fabrication numérique).

Enfin, depuis bientôt 2 ans, La Belle Déchette travaille en étroite **collaboration** avec les services de la Métropole et **l'aménageur public Territoires**, à son arrivée prochaine sur **Les Halles en Commun** à la Courrouze. Ce déménagement est une réelle opportunité de développement pour l'association, qui défend de par ses activités, ses objectifs et ses valeurs, une dynamique d'économie circulaire au profit du territoire. L'année 2023, verra l'aboutissement de ces mois de travail. Ainsi, la ressourcerie et l'atelier déménageront dans ce nouveau lieu, une nouvelle page à tourner, avec vous nous l'espérons...

L'année 2023 sera celle de la **structuration effective du réseau régional des ressourceries/recycleries Bretonnes**. Aux côtés de plusieurs ressourceries/recycleries, La Belle Déchette s'investit à donner vie à ce réseau sur la Bretagne afin de :

- Porter une parole commune pour promouvoir nos valeurs et défendre les intérêts du réemploi social et solidaire
- Mutualiser des ressources, savoirs, et compétences pour produire des outils collectifs au service de nos activités
- Accompagner l'émergence et le développement de nos activités
- Favoriser le développement des compétences et la reconnaissance des métiers du réemploi social et solidaire.



